



## AGRUMES - KIWI n°2

14 Juin 2016

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO

  
AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORSE

### SOMMAIRE

Clémentinier  
Prévisions météo  
Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE :** CA 2B  
**Rédactrice :** Marie Vincente  
RISTORI  
**Structures partenaires :**  
CA 2B, AREFLEC, CAPIC,  
OPAC, INRA, LEPA et  
exploitants observateurs.

**Directeur de publication :**  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
**Crédit photo :** CA2B

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office National  
de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO

### A retenir

#### Clémentinier

**Pou Rouge de Californie :** Essaimage en cours.

**Cochenille noire de l'olivier :** Présence de larves mobiles sous les boucliers femelles.

**Mineuse des agrumes :** Premières galeries sur pousses d'été.

## CLEMENTINIER

### • Stade phénologique

Grossissement du fruit – Début chute physiologique



### • Pou Rouge de Californie (*Aonidiella aurantii* Maskell)

**Biologie :** Cf. BSV Agrumes Kiwi n°1 – 03 Juin 2016

**Observations du ravageur :** Aucune parcelle n'est suffisamment infestée pour permettre un suivi biologique du Pou Rouge de Californie cependant des foyers sont présents dans les parcelles de référence du réseau. L'observation à la loupe binoculaire de rameaux marqués de boucliers femelles (Photo 1) montre la présence de larves mobiles et fixées. L'essaimage est toujours en cours.

**Evaluation du risque :** Les vergers à risque sont ceux ayant présentés des problèmes de pou sur les fruits au cours de la dernière récolte. Le stade sensible aux traitements est atteint en présence des jeunes larves mobiles et fixées.



Ristori, CA2B

Photo 1 : Rameau recouvert de boucliers femelles.

- **Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)**

**Observations du ravageur :** L'essaimage n'a pas commencé mais des larves mobiles sont visibles au milieu des œufs cachés sous les boucliers femelles (vues uniquement à la loupe binoculaire).

Photo 2 : Cochenille noire de l'olivier (femelles adultes)



Tommasi CA2B

**Evaluation du risque :** Aucun tant que l'essaimage n'a pas démarré. Le stade sensible aux traitements est atteint lorsque les jeunes larves sortent de dessous les carapaces femelles (essaimage). De plus, l'intensité de l'infestation du nuisible dans le verger conditionne le risque pour la culture.

**Observation d'auxiliaires :** Pas de trous de sortie d'éventuels parasitoïdes observés sur les carapaces des cochenilles présentes. En revanche, des larves de coccinelles prédatrices *Chilocorus bipustulatus* L. ont été observées (Photo 3). Ces auxiliaires sont à préserver en limitant l'application d'insecticides non sélectifs.

Photo 3 : Coccinelle prédatrice (*Chilocorus* sp.) au stade larvaire (a) et adulte (b).



Ladybuglady.co

Wikimedia.or

- **Mineuse des agrumes (*Phyllocnistis citrella*)**

**Observations du ravageur :** Les mineuses adultes sont piégées dans la plupart des parcelles de référence (5/6) et des galeries sont observées dans toutes les parcelles (Photo 4).

**Evaluation du risque :** Elevé. Le risque dépend également de l'intensité du développement de la pousse d'été ; surtout dans les jeunes vergers (1 à 6 ans).



Ristori CA2B

Photo 4 : Galerie de mineuse sur jeune pousse

## PREVISIONS METEO (Météo France)

	Vendredi 17 juin	Samedi 18 juin	Dimanche 19 juin	Lundi 20 juin	Mardi 21 juin	Mercredi 22 juin	Jeudi 23 juin	Vendredi 24 juin
Haute Corse / Corse du Sud								
	Ciel se couvrant en milieu de journée	Beau temps avec quelques nuages en montagne	Dégradation nuageuse avec risque d'averses orageuses localement	Alternance de nuages et d'éclaircies avec risque d'averses sur le relief		Encore de nombreux passages nuageux ; hausse des températures		Risque d'averses

Pour lundi 20 et mardi 21, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5 ; pour mercredi 22 et jeudi 23, il est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.  
[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

### Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

**Actualité** : Au 31 mai 2016, 249 foyers sont répertoriés dont 237 en Corse du Sud et 12 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 176 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Près de 8 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 4 nouvelles espèces portant à 25 le nombre d'espèces végétales portant la bactérie.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : [www.corsedusud.gouv.fr](http://www.corsedusud.gouv.fr).

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.